

**FONCIERE LES MATINES**  
SOCIETE ANONYME  
AU CAPITAL DE 2 000 000.00 €UROS  
SIEGE SOCIAL : 9, BOULEVARD DE LA MARNE  
76000 ROUEN  
RCS ROUEN 390 765 675

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL**  
**D'ADMINISTRATION EN DATE DU 10 OCTOBRE 2009**

L'an 2009 et le 10 Octobre à 16H00 le conseil d'administration s'est réuni au siège social, sur convocation de son président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un directeur Général

Sont présents :

- Monsieur Philippe VOVARD président,
- Madame Florence VOVARD administrateur,

Est absent et excusé :

Monsieur Daniel BOUCHERIE

Le commissaire aux comptes Monsieur Marc DARIEL est absent et excusé.

Monsieur Philippe VOVARD président du conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Puis, le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Après échanges de vues la résolution suivante est mise aux voix :

**RESOLUTION UNIQUE**

Madame Florence BRIZIO épouse VOVARD, née le 24 avril 1963 à PARIS (12ème) demeurant, 137, rue de la Flaque, 76690 LE BOCASSE est nommé, conformément à l'article 21 des statuts, Directeur Général à compter de ce jour.

Elle disposera des mêmes pouvoirs que le président et exercera ses fonctions sans rémunération.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 H 00.

